



# La place de l'enfant et la parentalité dans le milieu artistique

Par Annick Faniel

Mots-clés : parentalité / familles, citoyenneté, politiques de l'enfance

« L'artiste, c'est celui ou celle qui se rebelle, qui vit loin des contingences familiales, c'est celui ou celle qui vit son art pleinement, qui le sert à 100%, par excès, égoïstement... Longtemps, nous avons distingué la création de la procréation, l'enfantement d'une œuvre et l'accouchement d'un être. Et dans l'histoire officielle et triste de l'art, les femmes ont d'abord endossé le rôle de muse ou de modèle. Si on opte pour la maternité, on finira par profaner l'œuvre d'art<sup>1</sup> ». Toutefois, les choses semblent être en train de changer et de plus en plus de femmes assument d'être à la fois artistes et mères<sup>2</sup>, reflète une enquête allemande menée par le magazine Die Zeit, traduite et relayée par le magazine Courrier international<sup>3</sup>. Depuis quelques années également, on parle des « maternités<sup>4</sup> », en parallèle des intermittentes du spectacle en France, désignant des intermittentes qui font des enfants. Elles soutiennent le fait qu'au niveau le plus concret, la production de l'enfant soit reconnue dans les métiers artistiques. Une enquête française de 2022 en témoigne également<sup>5</sup>.

En Belgique francophone aussi se pose la question de la maternité et de la parentalité, dans le monde du spectacle et de la création. Une journée de réflexion a eu lieu à la Bellone le 4 octobre

---

<sup>1</sup> « Les mères deviennent des artistes comme les autres ». *radiofrance france culture* [en ligne]. 17 juin 2022. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/et-maintenant/les-meres-deviennent-des-artistes-comme-les-autres-1764062>

<sup>2</sup> « Les mères deviennent des artistes comme les autres ». *radiofrance france culture* [en ligne].

<sup>3</sup> « Les mères deviennent des artistes comme les autres ». *Courrier international* [en ligne]. 5 juin 2022. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.courrierinternational.com/article/tendance-les-meres-deviennent-des-artistes-comme-les-autres>

<sup>4</sup> L'association Le Collectif Les Maternités (LCLM) est un collectif de mères intermittentes du spectacle qui se sont regroupées de manière spontanée et bénévole pour défendre les droits des intermittents et précaires en situation de congé maladie ou maternité, et faire avancer les choses d'un point de vue législatif et sur le terrain. Il est né en 2009.

<https://www.maternites.com/>

<sup>5</sup> « Grossesse et parentalité dans les milieux artistiques ». Rapport d'enquête. APSArts & ARACT [en ligne]. Novembre 2022. [Consulté le 26 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<http://apsarts.fr/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-enquete-Grossesse-et-Parental-ite-dans-les-milieux-artistique-V6.pdf>

2022<sup>6</sup>, au cours de laquelle ont été présentés les résultats d'une enquête récente : « Artistes, parents et carrières : que du bonheur ( ? )<sup>7</sup> ». Cette journée a été initiée par la Compagnie théâtrale Maps<sup>8</sup>, qui propose par ailleurs une résidence artistique annuelle « enfants admis ». Deux éditions ont déjà été organisées, une troisième aura lieu en avril 2023.

Pour comprendre ce projet, nous avons rencontré Stéphanie Mangez, comédienne, autrice et metteuse en scène, cofondatrice de la Compagnie MAPS, ainsi que de la compagnie La Tête à l'Envers et du Festival Cocq'Arts<sup>9</sup>. Parallèlement aux observations des pays et recherches cités, elle est partie du constat majeur suivant : « *il y a souvent un impact négatif de la parentalité pour les mères, ce qui, souvent, entraîne pour elles un trou dans la carrière et une perte de confiance car il y a rupture de projet, on n'est plus ancrée dans le milieu, avec des projets, etc. Quand on revient, on n'a pas toujours les projets qu'on veut...* ».

Stéphanie Mangez souligne en outre que « *souvent, beaucoup de femmes vont attribuer la maternité et la parentalité à une responsabilité individuelle sans se dire que c'est une question sociétale. Alors qu'il y a une part de responsabilité sociétale dans leur trou de carrière, ou leur arrêt ou autre. Dans le fait qu'elles n'ont pas su reprendre comme elles voulaient, au moment où elles voulaient* ».

Comme nous l'avons vu ci-avant, les clichés, dans ce milieu comme dans les autres, ont la vie dure<sup>10</sup>. Le milieu artistique n'échappe donc pas à la norme : les mères, encore aujourd'hui, consacrent en moyenne plus de temps à leurs enfants que les pères. Chloé Maillet, artiste, interroge parallèlement la place de l'enfant : « *en France il est mal vu de mélanger le personnel et le professionnel. Les enfants sont exclus du monde social, comme s'ils ne faisaient pas partie de la vie – contrairement au Canada par exemple, où l'enfant est accueilli avec joie et tous les frais pris en charge* ». Stéphanie Mangez remarque « *qu'une fois qu'on a un enfant en bas âge on est considéré.e comme indisponible même si on se dit disponible* ».

A ce titre, la maternité, envisagée socialement comme une période durant laquelle la maman se consacre entièrement à son ou ses petit(s), tend à éloigner les femmes artistes de leur métier. Cela a eu pour conséquence que, pendant longtemps et jusqu'à une période récente, les femmes artistes (créatrices, comédiennes...) ne disaient pas qu'elles étaient enceintes, elles le cachaient, et n'en parlaient pas dans le milieu professionnel. « *C'est ce qu'on essaie de faire changer : ça ne peut plus être un non-dit, un tabou, un impensé ; ça ne peut plus être vu uniquement comme quelque chose de péjoratif dans le milieu de la création, le fait d'avoir des enfants* », revendique Stéphanie Mangez. Le projet de résidence « enfants admis » a été créé dans le but que **la parentalité puisse être au cœur des discussions, que chacun.e se rende compte que c'est une expérience à la fois intime et**

---

<sup>6</sup> Programme et interventions à la journée de réflexion : <https://www.bellone.be/F/event.asp?event=7055> [Consulté le 19 décembre 2022].

<sup>7</sup> *Artistes, parents et carrières : que du bonheur ( ? )*, enquête InequalArts sur les arts du spectacle en FWB, menée par Dr Laurie Hanquinet, Professeure en sociologie et Dr Carla Mascia, Postdoctorante en sociologie, ULB, 2022. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://inequalarts.wordpress.com/publications-conferences/>

<sup>8</sup> Site de la compagnie théâtrale Maps : <https://compagniemaps.com/> [Consulté le 19 décembre 2022].

<sup>9</sup> <https://compagniemaps.com/2017/03/19/qui-sommes-nous/> [Consulté le 19 décembre 2022]

<sup>10</sup> LESAUVAGE, Magali, 2019. « Être artiste et mère, une émancipation à conquérir ». *L'hebdo du Quotidien de l'art* [en ligne]. Édition n°1847. Décembre 2019. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.lequotidiendelart.com/articles/16687-%C3%AAtre-artiste-et-m%C3%A8re-une-%C3%A9mancipation-%C3%A0-conqu%C3%A9rir.html>

**individuelle et à la fois collective.** Il s'agit de permettre aux parents artistes de pouvoir se reconnecter avec leur âme d'artiste tout en étant en lien avec leur(s) enfant(s), en étant pleinement parent, sans honte ou gêne de l'être. Plus encore, cela permet d'éviter des différences de genre, une inégalité des chances entre ceux qui deviennent parents et les autres, et éviter le grand écart entre la parentalité et l'activité artistique.

La « Résidence Enfants Admis » est le premier dispositif, en Fédération Wallonie-Bruxelles, pensé en ce sens et poursuivant ces objectifs. Cependant, ce projet-pilote n'est pas suffisant : seul.es six artistes parents peuvent en bénéficier chaque année. A travers cette proposition, la Compagnie MAPS attire l'attention sur la nécessité d'une mise en place de dispositifs généralisés : *« on n'est pas le seul métier à avoir des horaires décalés, on n'est pas le seul métier qui exige de la mobilité... mais je pense qu'on est un des seuls métiers qui n'a rien pensé, puisque la question n'est pas sur la table, puisque c'est un impensé. C'est très rare, mais les artistes qui ont bénéficié de dispositifs qui les aidaient en tant qu'artistes parents, se sont senti.es réellement soutenu.es, accompagné.es dans leur parentalité mais aussi dans leur travail<sup>11</sup> ».* Parmi les exemples, Stéphanie Mangez cite la Villa Medici, qui accueille souvent la famille lors de résidences, ou la Bellone, qui propose des crèches, lieux d'accueil pour les enfants. En dehors de ces exemples, elle et ses partenaires n'ont rien trouvé d'équivalent à leur projet, ni en Belgique, ni en France. Ces démarches relèvent **« plutôt de l'ordre de l'individuel, lorsqu'un artiste demande et que l'offre est acceptée, mais il n'y a rien de systématisé. Il y a des artistes qui choisissent d'emmener leurs enfants en tournée, et là on se retrouve au cas par cas, avec des directions qui sont alors plus ou moins favorables à laisser partir l'enfant. C'est souvent un individu face à un autre individu<sup>12</sup> ».**

## La « Résidence Enfants Admis »

Concrètement, la résidence « enfants admis » se présente comme *« une crèche éphémère, jusqu'à présent mise en place à la campagne, lors d'une résidence artistique d'une semaine ouverte, adressée uniquement à des artistes parents d'enfants en bas âge, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore en obligation scolaire, pour faire un premier créneau et aussi parce que c'est aussi souvent la période de grande fatigue des parents et l'âge où les enfants ont encore besoin de leurs parents et d'être surveillé.es<sup>13</sup> ».* **Ce type de résidence permet non seulement d'échanger à propos de son travail, de sa création, mais également à propos de la parentalité et ses pratiques.** Stéphanie Mangez en retrace les débuts et documente :

*« Au début, nous sommes prudents parce que nous nous disons que c'est peut-être juste une belle idée sur papier mais que ça va être compliqué à vivre. Or, cette première résidence est une expérience merveilleuse, d'autant plus qu'on sort de la période COVID, qu'on est à la campagne, à six artistes, six enfants et deux puéricultrices. On loge tous dans une grande maison, on prend les déjeuners ensemble puis on conduit nos enfants dans le bâtiment à côté qui est transformé en crèche pour la semaine, durée de la résidence, ils passent la journée là avec les deux puéricultrices. Les deux bâtiments sont séparés par le jardin. On est dans un cadre complètement champêtre. Très vite les auteur.es se disent : " voilà, mon enfant est bien et moi je peux me plonger dans mon projet ". Notre postulat est qu'il ne peut pas y avoir de charge mentale, donc il y a un traiteur qui livre les repas, il y a*

<sup>11</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

<sup>12</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

<sup>13</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

*les puéricultrices qui prennent en charge les enfants, il n'y a pas de navette puisque tout est sur place... il faut qu'il n'y ait pas d'organisation qui brouille ou empêche le temps de création.*

*On se retrouve avec des profils de parents différents : certains ont déjà l'habitude de mettre leur enfant dans un lieu de garde, des parents pour qui c'est nouveau, c'est un peu la séparation, qui sont plus fusionnels, une mère solo... en fait des parents qui ont des rapports singuliers à la parentalité, une approche propre. Mais en même temps ils sont tous dans une parentalité très isolée parce qu'il y a le COVID et chacun.e est un peu seul.e avec son enfant. Grâce à la résidence, tout à coup on cohabite, on voit d'autres parents agir avec leur enfant. On peut aussi observer comment les autres sont en rapport avec leur enfant, avec notre enfant. Ça se passe juste le matin et le soir, néanmoins, à partir de 17h, on joue dans le jardin, on donne les bains, il y a le repas du soir en commun, donc il y a de la vie en commun. Pour ceux qui sont en couple, on se sort de la structure du couple, on se retrouve un peu chacun.e en parents solos dans cette résidence et on se donne naturellement des coups de mains, par exemple, un des enfants veut aller au toboggan alors il y a un parent qui prend les deux... des choses qui se font un peu naturellement, mais d'autant plus parce que chacun est solo et que, de temps en temps quand on veut prendre une douche...*

*Tout cela produit plein de réflexions intéressantes au niveau de la parentalité. Bien sûr, on parle des projets des uns et des autres, il y a une émulation de la création, à midi on ne mange qu'entre artistes donc on échange sur les projets de manière informelle... Mais les relations sont plus simples parce qu'on arrive avec nos cernes et le linge rempli de l'enfant qu'on doit aller mettre à la poubelle. Ça déplace l'enjeu. Il y a quelque chose de l'adelphité, de la fraternité, de la sororité, on sourit parce qu'on se reconnaît dans l'autre, parce que l'enfant de l'autre s'est réveillé un peu trop tôt et qu'il est à son troisième café...<sup>14</sup>».*

Deux résidences ont ainsi eu lieu ; une troisième est prévue en 2023. Chaque nouvelle édition est l'occasion d'apporter des améliorations au projet. La deuxième édition a, par exemple, proposé, outre la semaine à la campagne, une bourse pour les auteur.es de la résidence, de mille cinq cents euros, ainsi qu'un accompagnement par un des partenaires de la Compagnie Maps, « *pour être sûr que les artistes-parents de la résidence arrivent à mener leur projet à bien, parce qu'une semaine ne suffit pas toujours, c'est court : certain.es auront terminé l'écriture alors que d'autres y seront encore. Pour certain.es qui auront terminé l'écriture, on les guidera vers des aides en production, ou vers tel lieu, tel festival ; pour d'autres c'est encore de l'aide dramaturgique, sur le contenu, le texte... La finalité est qu'il y ait le plus grand nombre de projets qui aboutissent pour qu'on ne subisse pas ce gap, ce trou de carrière<sup>15</sup> ».*

## **Généraliser des dispositifs pour une parentalité reconnue**

Penser des dispositifs éphémères de garde d'enfants, mettre en place un système de dispositions temporaires et adaptées aux familles, enfants et parents artistes, prévoir des aménagements lors des déplacements d'artistes parents, proposer des appartements aménagés... Tout cela ne requiert de transformations matérielles majeures. Souvent, « *les structures, théâtres ou autres, ont des équipes permanentes, elles ont les moyens, elles peuvent mettre ça en place, ce n'est pas impossible. La résidence est une idée, mais il pourrait y avoir d'autres palettes de mesures telles qu'un coin dans un*

---

<sup>14</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

<sup>15</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

*théâtre pour tirer son lait... Il y a des mesures qui sont très simples à mettre en place, comme par exemple, ne pas organiser de réunion ou de prise de décision le mercredi après-midi. Dans un théâtre, ce n'est pas compliqué à mettre en place. Par ailleurs, lors de la journée de réflexion à la Bellone, dans les pistes brassées, il y avait l'idée d'un guide de questions qu'un théâtre doit poser quand il collabore avec un parent-artiste : quels sont vos besoins ? Est-ce qu'il vous faut des chèques baby-sitting ?... Ou encore des goûters autour de la parentalité, qui sont proposés à Toulouse en France, où les artistes viennent avec leurs enfants, ça leur permet de tisser du réseau, qu'on puisse jouer ensemble, que les parents puissent après se retrouver en dehors. Ils proposent des thématiques de discussion mais sans trop de pression parce qu'il y a quand même les enfants. A ma connaissance, cela n'existe pas chez nous<sup>16</sup> ».*

## **La place de l'enfant et de la parentalité dans la création et dans l'institution**

Pour pouvoir généraliser des dispositifs collectifs et structurels, il est avant tout nécessaire de « changer les mentalités ». Il faut penser la place de l'enfant dans l'institution, mais aussi la place de l'enfant, de la parentalité dans la pratique et la création, « *parce que l'arrivée de l'enfant change le regard sur le monde, change la sensibilité de la personne. Actuellement, on n'a pas assez la parole des artistes parents et des enfants sur les scènes, il faut que l'on arrive à mettre plus d'artistes parents. Or, si on veut avoir une multiplicité de paroles qui représentent vraiment la société, il faut qu'on puisse accompagner les artistes parents pour qu'on puisse entendre leur parole sur une scène. Il faut mettre en place des mécanismes pour garantir que plus de spectacles, de créations traitent des questions de la parentalité, de l'enfant ou de l'éducation<sup>17</sup>* ». C'est la raison pour laquelle la Compagnie MAPS et ses partenaires poursuivent la sensibilisation, mais aussi la diffusion d'information, tout en accompagnant annuellement des parents artistes et leur(s) enfant(s) pendant les résidences « enfants admis ».



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

---

<sup>16</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.

<sup>17</sup> Extrait de l'interview de Stéphanie Mangez, 14 décembre 2022.